

CHARTRE du Sporting Club Mouans Sartoux Golf

Cette chartre correspond à un ensemble de règles élémentaires qui informent les golfeurs sur la conduite à tenir pour **respecter le plaisir de chacun** sur un parcours de golf.

En devenant membre de l'association SCMS Golf **je m'engage** :

- A avoir un comportement respectueux envers tous les membres.
- A me présenter au trou numéro 1, 15 minutes avant mon heure de départ.
- A respecter les règles de golf sur le parcours.
- A prendre connaissance des règles locales relatives au parcours sur lequel je joue.
- A faire preuve de courtoisie envers les joueurs à savoir : ne pas faire de bruit lorsqu'un joueur est à l'adresse, respecter l'ordre de jeu afin d'optimiser la sécurité.
- A rendre ma carte de scores correctement remplie et contresignée par le joueur et le marqueur.
- A ne pas signer la carte de score qui m'a été confiée si le nombre de coups joués est contesté.
- A faire part au président de tous litiges qui pourraient subvenir pendant la partie.

Le non- respect d'une de ces règles **peut entraîner l'exclusion définitive** de l'association.

Pour plus de précisions sur l'étiquette

http://www.golftechnic.com/pages_practice/etiquette/etiquette_green.php

Mention manuscrite : bon pour acceptation

Fait à :

Le

Nom, Prénom,

Signature

